



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

RAPPORT DESTINÉ AU PUBLIC

BEES Badminton 2^{ème} degré du 3 au 5 décembre 2007

Quelques chiffres des examens précédents

Données statistiques de l'examen 2003 :

Inscrits : 12

Présents : 11

Admis : 8

Taux de réussite : 73%

Données statistiques de l'examen 2004 :

Inscrits : 11

Présents : 10

Admis : 7

Taux de réussite : 70%

Données statistiques de l'examen 2006 :

Inscrits : 15

Présents : 15

Admis : 10

Taux de réussite : 67%

Données statistiques de l'examen 2007 :

Inscrits : 21

Présents : 20

Admis : 15

Taux de réussite : 75%

Remarques générales :

D'une façon générale, il paraît important de rappeler que cet examen nécessite une bonne préparation. Les candidats ayant participé à la préparation organisée par la fédération Française de badminton ont connu un taux de réussite très satisfaisant.

Malgré tout, certains candidats ont laissé aux membres du jury une impression de peu d'implication dans l'environnement fédéral.

Si leurs compétences techniques ou pédagogiques sont satisfaisantes, elles ne sauraient dissimuler de nombreuses lacunes en terme de connaissances institutionnelles ou arbitrales de la discipline.

Enfin, il est nécessaire de souligner le manque d'approfondissement de l'analyse et de réflexion des sujets proposés.

Le titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 2^{ème} degré doit être en capacité de proposer, après l'analyse d'une situation (pédagogique ...), d'un système (de détection ...) ou d'un objectif (national ou international ...), des stratégies reposant certes sur des connaissances (acquises lors du BEES 1, des études STAPS ...) mais aussi sur une réflexion personnelle confrontée à son expérience professionnelle.

Epreuve générale :

- **Epreuve écrite:** Voir annexe (Note la plus basse:03, note la plus haute: 15.5, note moyenne: 9.36)

- **Epreuve orale :** (Note la plus basse:02.5, note la plus haute: 17.5, note moyenne: 11.53)

D'une façon générale les candidats manquent de connaissances. Pour certains candidats les connaissances étaient même en deçà d'un niveau BEES 1^{er} degré.

Cette épreuve doit être préparée.

Epreuve pédagogique : (Note la plus basse:05.33, note la plus haute: 17.33, note moyenne: 12.31)

- **Présentation et conduite de séances (individuelle ou collective) :** Le jury a constaté cette année que les séances ont tenu compte du niveau attendu de l'examen (BEES 2eme degré) et donc en conséquence, elles ont été généralement adaptées au public proposé (haut niveau). Certains candidats manquaient encore d'assurance lors des entretiens.

- **Entretien à partir de la présentation d'un rapport sur l'organisation et la conception d'un stage ou d'un cycle de formation de cadre régionaux de la fédération française de badminton :** (Note la plus basse:05, note la plus haute: 18, note moyenne: 11.99)

Le jury attire l'attention des candidats sur la rédaction précise de cette épreuve.

Il doit forcément être question d'une formation (et non de séances ou de cycles d'entraînement), de cadres et validée par la fédération Française de badminton.

Il faut souligner que la plupart des candidats n'avaient qu'une expérience très limitée dans le champ de la formation, ce qui ne leur a pas permis de présenter une réelle réflexion sur le sujet (pourtant crucial dans le développement des activités fédérales).

Epreuve technique : Pas de remarque, la plupart des candidats ayant bénéficiés d'attestations de performance (seuls deux candidats ont passé l'épreuve compétition. Pour information Note la plus basse:04.5, note la plus haute: 20, note moyenne: 14.10).

Pour l'épreuve de démonstration (Note la plus basse:03.5, note la plus haute: 19, note moyenne: 11.40), les notes des candidats ont été très contrastées. Elles reflètent un manque évident de préparation entraînant des fautes de précision ou de régularité et des difficultés d'adaptation au niveau des joueurs.

Pierre FAUVEAU,
Inspecteur de la jeunesse et des sports,
Président du jury

Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 2° DEGRE

Spécifique badminton 2007

EPREUVE ECRITE
(Durée 3 heures / coefficient 2)

« Et si tout était joué avant 14 ans ? ». Quelles orientations vous inspirent cette interrogation dans le domaine de la formation du joueur de badminton de haut niveau, au niveau local avant son entrée dans la filière de haut niveau ?

Proposition d'analyse et de notation

L'interrogation essentielle porte sur le « tout » de la question. Le « tout » doit en préambule être défini, et mis en relation avec la formation, terme également fondamental dans l'approche du devoir, chez un joueur de badminton de haut niveau. Ce dernier terme devant également être éclairé et défini. Le public cible est défini en fonction d'un projet de haut niveau (qu'est ce ?) donc en fonction d'un potentiel.

Si tout est joué ou si tout ne l'est pas dans les deux hypothèses quel sera le rôle de la pré-filière dans un premier temps et de la filière de haut niveau dans un second temps.

Enfin quels moyens, quelles mises en place et peut-être quelle politique, soutiennent la mise en place locale.

Ce sujet doit s'étayer sur des exemples pris dans les domaines nécessaires à l'établissement de futures performances seniors.

Pourquoi une telle affirmation dans un contexte éducatif ? Comment peut-on finaliser une démarche éducative ? Quel est l'enjeu ? Est-ce pour mieux approfondir le chemin vers la performance et quel domaine peut être, et / ou doit être privilégié. La filière de haut niveau implique t-elle des attentes initiales, des incontournables à maîtriser sans lesquels toute aventure de haut niveau ne pourra se réaliser. Ne peut-il exister des contre exemples et le haut niveau en badminton n'est-il pas fait que de contre exemples...

Cette cascade de question peut faire l'objet du devoir. Des exemples de mises en place et donc des orientations qui se veulent concrètes, de plan d'actions correspondant à cette structuration locale du haut niveau sont attendus.

Notation :

- Entre 0 et 5 : Le devoir manque de précisions sémantiques. Les termes sont mal exploités et le candidat a du mal à exprimer une problématique cohérente. Le badminton est modélisé, mais cette modélisation ne sert en rien le sujet. Le traitement du sujet aurait pu correspondre à tout autre sujet. La pertinence des propos n'apparaît pas

- Entre 6 et 9 : Le devoir se construit autour de termes définis mais la problématique n'envisage pas, ne situe pas le sujet dans le contexte du public visé et du tissu local. Le haut niveau est appréhendé mais la filière ne constitue pas un champ d'interrogation. C'est un traitement partiel du sujet. Les connaissances sont contextualisées mais elles n'envisagent pas le cursus comme thème central.

- Entre 10 et 15 : Le devoir exprime une bonne connaissance du milieu fédéral et de la DTN au regard du sujet. Cependant, le balayage reste sans perspective. Le candidat ne fait pas preuve d'interrogations sur le « tout » et ne traite le sujet que d'une façon partielle, mais cette option est traitée de façon approfondie.

- Entre 16 et 20 : Le traitement du devoir permet de constater des connaissances maîtrisées. Ce traitement laisse apparaître un esprit critique et propose des axes de réflexion susceptibles d'optimiser le comment atteindre les performances futures tout en respectant le joueur dans ses particularités. L'ensemble du champ fédéral, du champ des nécessités de la performance et du développement respectueux du joueur est envisagé. Des perspectives en émanent et sont la source de nouvelles interrogations. Le candidat apparaît comme un véritable « didacticien » du badminton.